



SC (19) SGR F
Original : English

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE L'OSCE**

M. Roberto Montella

**Vingt-huitième session annuelle
de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**

LUXEMBOURG, 4-8 juillet 2019

Rapport de M. Roberto Montella, Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Luxembourg, juillet 2019

Nous sommes réunis à Luxembourg pour aborder certaines des questions les plus pressantes qui se posent à nos sociétés. Le **développement durable** sera au cœur des débats de la présente session annuelle, ce qui permettra aux Membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE d'adopter une vision à long terme sur une question cruciale pour l'ensemble des habitants de la planète. À ce titre, je tiens, au nom de toute l'**Assemblée parlementaire de l'OSCE**, à **remercier la délégation du Luxembourg, conduite par Eugène Berger**, ainsi que la Chambre des députés du Grand-Duché de Luxembourg dans son ensemble, de leur hospitalité et de l'occasion ainsi offerte à nos Membres.

Nos délibérations font suite à un printemps particulièrement chargé, durant lequel les parlementaires ont été fortement sollicités dans toute la région de l'OSCE. Le Secrétariat international a été heureux de soutenir une grande partie de ces travaux sur des sujets aussi fondamentaux que la lutte contre le terrorisme, le renforcement du contrôle parlementaire et les conséquences humanitaires du conflit dans l'est de l'Ukraine.

Activités du Secrétariat international au service des Membres

Depuis notre Réunion d'hiver à Vienne en février, notre service a appuyé le **déploiement de plus de 250 observateurs des élections dans l'espace de l'OSCE**. L'année dernière, nous avons observé **11 scrutins** dans l'ensemble de la région de l'OSCE. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux parlementaires qui ont donné de leur temps pour défendre et promouvoir les principes de l'OSCE.

En février, le **Président George Tsereteli** a dirigé, avec la **Vice-Présidente Kari Henriksen**, la **mission d'observation des élections en Moldavie**. Nous avons ensuite assuré l'observation des élections en **Ukraine**, à la fin du mois de mars. Pour le premier tour, nos équipes étaient conduites par le **Président honoraire Ilkka Kanerva** et la **Trésorière Doris Barnett**, qui ont été remplacés par le Président Tsereteli pour l'important deuxième tour. Parallèlement à ce second tour en Ukraine, **Sereine Mauborgne** et **Reinhold Lopatka** ont dirigé l'observation de l'élection présidentielle en **Macédoine du Nord**, qui a aussi donné lieu à l'envoi d'une deuxième mission début mai. Le **Président Tsereteli** a en outre rempli la fonction de coordonnateur spécial de la mission d'observation de courte durée de l'OSCE pour l'élection présidentielle anticipée qui a eu lieu au **Kazakhstan** au mois de juin, aux côtés de la **Cheffe de délégation, Margareta Kiener Nellen**. C'est avec plaisir que le Secrétariat a apporté son concours à ces différentes activités et fourni l'appui nécessaire pour que les parlementaires de l'OSCE puissent continuer à jouer un rôle moteur dans ce domaine. **L'observation des élections demeure sans conteste une activité phare de l'Assemblée** et j'entends renforcer

encore le Département des élections de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en le dotant de moyens supplémentaires pour faire face au surcroît d'activité dans ce secteur.

Le **Président Tsereteli** a maintenu un **rythme de travail soutenu**. La **visite qu'il a effectuée à Luxembourg** pour signer l'accord avec le Parlement hôte en vue de la réunion pour laquelle nous nous retrouvons tous ici en ce mois de juillet lui a permis d'apprécier la qualité des préparatifs entrepris par nos hôtes et de rencontrer l'ensemble des dirigeants du pays. Immédiatement après avoir dirigé l'équipe d'observation des élections moldaves, il s'est rendu à **Kiev en sa qualité de Président pour une visite** qui a marqué le coup d'envoi de notre mission d'observation dans ce pays. Monsieur Tsereteli s'est aussi rendu en **visite présidentielle aux Pays-Bas**, pour y rencontrer les Présidentes des deux chambres du Parlement et soutenir l'action du **Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Lamberto Zannier**. Il a ensuite poursuivi ses déplacements, notamment pour s'entretenir avec des présidents de Parlement et des ministres dans différents pays, dont **Chypre, en compagnie du Rapporteur de la troisième Commission, Kyriakos Hadjiyianni, et d'Irene Charalambides, Cheffe de délégation, et la Norvège, avec Nilza de Sena et Elona Gjebrea Hoxha, respectivement Présidente et Rapporteuse de la deuxième Commission, Kari Henriksen, Vice-Présidente, et Siv Mossleth, Cheffe de délégation**. À l'issue de son déplacement à Oslo et à Svalbard, dans l'extrême nord de la Norvège, le Président Tsereteli a nommé **Torill Eidsheim nouvelle Représentante spéciale pour les questions arctiques** chargée de conduire l'action de l'Assemblée dans ce domaine et plus particulièrement en ce qui concerne les effets des changements climatiques sur la société et la sécurité. Les nombreux déplacements du Président ont permis de nourrir un dialogue de haut niveau sur l'OSCE dans l'ensemble de la région.

Les **Membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE** ont également été **actifs** dans de nombreux autres domaines. Le **séminaire de Leinsweiler** a été l'occasion pour nombre de nos Membres de débattre dans un cadre informel du rôle de l'économie dans la prévention des conflits, avec la participation active du Président et grâce à **la générosité de la Trésorière, M^{me} Barnett, et du Parlement allemand**, qui ont accepté d'accueillir à nouveau cette manifestation. L'Assemblée a poursuivi l'action de haut niveau qu'elle avait entreprise dans le domaine des **migrations**. **Notre Commission ad hoc présidée par Nahima Lanjri** s'est ainsi rendue à **Bruxelles** début avril pour une série de réunions, notamment avec des représentants **d'institutions de l'Union européenne et de la société civile**, au cours desquelles il a été question en particulier des politiques de retour des migrants.

La **Commission ad hoc de la lutte contre le terrorisme** de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a quant à elle continué de renforcer notre action et d'accroître notre visibilité au moyen de contributions ciblées à l'édition 2019 de la Conférence de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme, qui s'est tenue à Bratislava au mois de mars, et au Forum de haut niveau sur la lutte antiterroriste organisé à Saint-Pétersbourg par l'**Assemblée interparlementaire de la CEI** au mois d'avril. Le **Président Makis Voridis** et un certain nombre d'autres Membres ont profité de cette occasion pour faire part à d'autres acteurs internationaux de l'expérience que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE avait acquise dans ce domaine et renforcer les partenariats existants. Notre Commission de la lutte contre le terrorisme, en coopération avec

des collègues du Secrétariat de l'OSCE, parachève en outre ses travaux sur le contrôle parlementaire, initiative à laquelle pas moins de 20 Parlements participent en vue de demander des comptes au gouvernement de leurs pays respectifs sur la mise en œuvre des engagements internationaux concernant la sécurité aux frontières et le partage d'informations. Enfin, le 2 juillet, l'**Irlandaise Lisa Chambers** rendra compte de l'action résolue de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à la toute première réunion d'information sur le rôle des parlementaires dans la lutte contre le terrorisme organisée par le **Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU**.

La Présidente et le Rapporteur de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée, Margareta Kiener Nellen et Kyriakos Hadjiyianni, ont continué activement de faire progresser les travaux de la Commission visant à mettre particulièrement en lumière les difficultés humanitaires causées par le conflit qui sévit en Ukraine. **Ils se sont ainsi rendus à Kiev**, où ils se sont entretenus avec les autorités ukrainiennes et des acteurs humanitaires internationaux, et sur la **ligne de contact située dans l'est du pays**, où ils ont pu se rendre compte des conditions très dures dans lesquelles devaient vivre les habitants de la région. Ils ont travaillé en étroite coordination avec la **Mission spéciale d'observation de l'OSCE**, qui continue à faire un excellent travail, et se sont efforcés en particulier d'appeler l'attention sur la nécessité de procéder à un déminage et sur les obstacles à la liberté de circulation dans les régions en proie au conflit.

Renforcement du fonctionnement de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et nouveaux outils dans le domaine des médias

Le Secrétariat a eu le plaisir de soutenir les **travaux dirigés par le Vice-Président, Lord Peter Bowness, en vue d'améliorer le déroulement et l'efficacité des travaux de l'Assemblée**. Des résultats ont déjà été constatés lors de nos dernières réunions à Bichkek et à Vienne. Nos membres ont salué l'intégration croissante de l'ordre du jour de nos réunions et le Secrétariat continuera d'examiner différents moyens d'améliorer encore les délibérations de l'Assemblée. **L'amendement au Règlement adopté en février contribuera également à préciser les règles à suivre lors de notre session annuelle**.

Nous venons tout juste de lancer l'**application mobile « OSCE PA Events »**¹. J'espère que les Membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et le personnel du Secrétariat en feront pleinement usage. Avec cette application pour téléphones et tablettes, nous devenons la première assemblée interparlementaire de la région à se doter d'un tel outil. Notre objectif est que **toutes celles et ceux qui participent aux manifestations organisées par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE aient accès facilement et sans restriction à toutes les informations utiles**. Les plans dynamiques des locaux, curriculum vitae des orateurs, projets de résolution et ordres du jour ne sont qu'une petite partie des informations que les Membres

¹ L'application peut être téléchargée sur l'App Store d'iTunes (<http://itunes.apple.com/WebObjects/MZStore.woa/wa/viewSoftware?id=1463542021&mt=8>) ou sur l'App Store Google (<http://play.google.com/store/apps/details?id=mobile.appHAJpL96VBc>). Pour consulter les documents de la session annuelle, il suffit d'insérer le mot de passe suivant : **07PAsL19**, puis de se connecter en indiquant prénom, nom et courriel.

pourront trouver du bout des doigts en téléchargeant cette application. Je tiens en outre à souligner que pour la conception de cet outil, nous avons choisi une société réputée pour ses précautions en matière de sécurité et son souci du droit à la vie privée. Ce projet a été dirigé par notre collègue du Secrétariat **Anna Di Domenico** et j'invite les Membres et le personnel de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à la contacter s'ils ont des questions **sur cette formidable application**.

Notre équipe de la communication, dirigée par Nat Parry, a mis au point une stratégie médiatique pour guider notre travail de communication qui, nous l'espérons, nous permettra de toucher un plus large public et, finalement, d'avoir davantage d'effet concret. Cette stratégie, qui a été élaborée à la demande des dirigeants de l'Assemblée, s'appuie sur des outils mis à disposition sur le nouveau site Web que nous avons lancé en début d'année.

Je profite du présent rapport pour remercier notre Trésorière Doris Barnett d'avoir établi le projet de budget qui est présenté à la Commission permanente. Les ressources additionnelles que prévoit ce document nous permettront de mettre à profit les réalisations que nous avons accomplies jusqu'à présent, en particulier grâce à un appui renforcé dans le domaine de la communication publique. Je suis certain que ces moyens supplémentaires serviront utilement l'action de l'Assemblée. **Nos remerciements vont aussi au Parlement danois**, qui fait montre d'un soutien constant à l'endroit de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en mettant gracieusement à sa disposition d'excellents locaux dans le centre de Copenhague. Il s'agit là d'une contribution majeure pour l'Assemblée sur le plan financier. Nous sommes également reconnaissants **aux autorités autrichiennes, et aux autorités italiennes et allemandes**, pour la contribution qu'elles nous apportent, respectivement, au moyen des locaux qu'elles ont mis à la disposition de notre **Bureau de liaison de Vienne** et sous la forme de **détachements de personnel**, qui font que nous disposons de l'appui professionnel nécessaire pour mener les activités de plus en plus nombreuses décidées par l'Assemblée parlementaire pour un coût extrêmement modéré.

Les Membres auront certainement pris connaissance des **nouvelles lignes directrices concernant l'observation des élections**, qui ont été distribuées récemment. Celles-ci contribueront à garantir durablement le statut de chef de file de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE dans le domaine de l'observation des élections. **Le travail qu'a accompli l'Ambassadeur Andreas Nothelle** pour les mettre au point donne à l'Assemblée tous les moyens nécessaires pour continuer à occuper le devant de la scène dans ce domaine crucial. Ces nouvelles lignes directrices prévoient des procédures et des mécanismes de reddition de comptes précis qui contribueront à renforcer encore la crédibilité de l'Assemblée parlementaire dans ce domaine. Le Secrétariat international en supervisera l'application concrète, sous l'autorité du Président de l'Assemblée, et évaluera si des ajustements sont nécessaires.

Enfin, nous avons récemment accueilli notre première **cadre débutante, Stephanie Koltchanov**, au **Bureau de Vienne**, ainsi qu'un **conseiller exécutif**, en la personne de **Guido Almerigogna**, à Copenhague.

Coopération au sein de l'OSCE et avec les partenaires

Je suis **heureux de pouvoir dire par ailleurs que notre coopération avec les structures exécutives de l'OSCE et avec le Secrétaire général de l'Organisation, Thomas Greminger, demeure excellente.** Le Bureau de liaison de Vienne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE est essentiel pour assurer, à chaque fois que cela est jugé opportun, le soutien de la position et des travaux de l'Assemblée vis-à-vis du Conseil permanent, des structures exécutives et des institutions de l'OSCE. Le rapport bihebdomadaire succinct de l'Ambassadeur Nothelle constitue en outre un important moyen pour les Membres de suivre ce qui se passe au sein du Conseil permanent et du Secrétariat de l'OSCE.

L'interaction quotidienne entre les collaborateurs de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, les représentants des États participants et nos collègues de l'OSCE à Vienne s'est récemment intensifiée à plusieurs reprises. **La Présidente de la deuxième Commission, Nilza de Sena, a participé aux Journées de la sécurité** organisées par le Secrétaire général de l'OSCE, Thomas Greminger, au début du mois de juin, exprimant le point de vue de l'Assemblée lors des débats gouvernementaux sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable. **Le Représentant spécial pour l'Asie centrale, Roman Haider, secondé par Farimah Daftary, de notre bureau de Copenhague, s'est également rendu à Achgabat** pour participer à une réunion des directeurs régionaux de missions sur le terrain et rencontrer les hauts fonctionnaires du Turkménistan. De même, **l'Ambassadeur Nothelle s'est rendu à Tirana**, où il a travaillé en étroite collaboration avec les représentants locaux de l'OSCE et le Parlement albanais en vue d'organiser un atelier destiné à apporter un **appui concret à la prochaine présidence de l'OSCE de 2020.** Le personnel du Secrétariat a lui aussi participé, avec des collègues de l'OSCE, à de nombreuses autres manifestations consacrées à des thèmes aussi divers que les questions de genre et les communications.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a participé au bon déroulement d'une conférence organisée par l'OSCE/le BIDDH, **conjointement avec le Parlement géorgien, à Tbilissi en juin.** **Le Président Tsereteli, le Vice-Président Azay Guliyev et le Rapporteur de la troisième Commission, Kyriakos Hadjiyianni,** de concert avec d'autres membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, ont contribué à un examen approfondi de thèmes associés au contrôle parlementaire. Mes collègues et moi-même avons été **ravis d'accueillir également la directrice du BIDDH, Ingibjork Gisladdottir,** et un certain nombre de ses collaborateurs immédiats pour une réunion à **Copenhague** afin d'examiner les possibilités de renforcer les liens déjà solides que nous avons tissés. Je suis convaincu que nos discussions constructives **produiront des résultats sur le plan de la coopération dans les domaines de l'état de droit et de la démocratisation, des communications et de l'observation des élections, et j'aimerais remercier Andreas Baker d'avoir activement étudié les moyens d'élargir notre coopération avec le BIDDH au-delà de l'observation des élections.**

Le **Président Tsereteli** s'est adressé à l'**Assemblée parlementaire de l'OTAN en juin,** consolidant ainsi notre coopération avec cette assemblée partenaire. En mai, j'ai également eu le plaisir de participer à une **conférence de haut niveau à Saint-Marin, consacrée au thème**

des fausses informations, et de rencontrer le **Chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Luca Santolini**, ainsi que d'autres fonctionnaires, pour des débats fort intéressants sur la capacité des petits États à contribuer à la promotion des politiques au niveau international.

Manifestations à venir

Immédiatement après la clôture de notre session de Luxembourg, le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE devrait se rendre à une **réunion ministérielle informelle organisée par la Présidence slovaque de l'OSCE dans les Hautes Tatras, sur le thème suivant : « De l'action passée à la prévention future : la promotion de la stabilité en Europe et au-delà, fer de lance de l'OSCE »**. Ces réunions sont une occasion majeure pour les ministres des affaires étrangères de l'OSCE de se réunir dans un cadre moins formel et il sera important que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE soit représentée à haut niveau. Cette réunion sera également une première occasion d'informer les ministres des recommandations de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui figureront dans la Déclaration de Luxembourg. Nous déploierons aussi une importante mission d'observation des **élections parlementaires anticipées en Ukraine** en juillet.

En octobre, **nous tiendrons une réunion statutaire au-delà des frontières de la région de l'OSCE (pour la toute première fois !), que le Parlement du Maroc aura l'obligance d'accueillir à Marrakech**. Nous progressons également à grands pas dans la préparation de la **session annuelle de 2020 qui se tiendra à Vancouver, ville natale du Chef de la délégation canadienne, Hedy Fry**.

Nous envisageons une coopération étroite et régulière **avec nos collègues de l'OSCE/du BIDDH et nos partenaires de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et du Parlement européen dans le domaine de l'observation des élections. À cette fin, nous organiserons en août une nouvelle réunion informelle afin d'assurer un suivi des précédents travaux entre les secrétariats et de réfléchir à la meilleure façon de poursuivre et d'améliorer notre action** dans ce domaine. Les élections que nous prévoyons d'observer en 2019 seront celles du Bélarus et de l'Ouzbékistan.

Dans le cadre de nos efforts continus de lutte contre le terrorisme, nous devrions par ailleurs signer prochainement un protocole d'accord avec l'Organisation des Nations Unies afin d'offrir un cadre solide à une coopération axée sur des objectifs dans ce domaine.

Pour conclure, permettez-moi de saluer la présence de **Steny Hoyer, membre fondateur de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE** et chef de l'actuelle majorité de la Chambre des représentants du Congrès des États-Unis.

La participation de M. Hoyer est une grande première de ce qui **deviendra, nous l'espérons, une tradition – à savoir que d'anciens Membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE viennent à des réunions de l'Assemblée et y prennent la parole**. L'idée est de promouvoir la continuité et de renforcer la mémoire institutionnelle, tout en préservant les importants

réseaux et les étroites relations que nous avons développés au fil des ans entre les parlementaires de l'OSCE.

Chers Membres, chers amis,

ce que nous transmettons aux Membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE est le fruit d'un **travail d'équipe**. J'aimerais ici rendre hommage à la contribution de mes collègues, notamment à nos assistants de recherche et aux stagiaires, et je remercie tous les Membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE de la confiance que vous placez dans notre travail. Au plaisir de vous retrouver tous à Luxembourg !